

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 16-mars-2018

Date de révision 02-avr.-2024

Numéro de révision 4

# 1. Identification

Nom du produit Aluminium oxide, Aerosol Refractory Paint

Cat No.: 40391

Synonymes Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

# Données du fournisseur de la fiche de sécurité

## Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Aérosol extrêmement inflammable

Catégorie 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

uniaue)

Organes cibles - Système nerveux central (SNC).

Dangers pour la santé non classés ailleurs

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Éléments d'étiquetage

# Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau



# Conseils de prudence

#### Prévention

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

# Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Acétone	67-64-1	35
Éthanol	64-17-5	20
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1	20
Propane	74-98-6	12.5
Butane	106-97-8	12.5

# 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ingestion

Symptômes et effets les plus

importants

. Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Peut causer un œdème pulmonaire: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements: Peut entraîner

une dépression du système nerveux central

Traiter en fonction des symptômes Notes au médecin

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse Agents extincteurs appropriés

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair -104 °C / -155.2 °F

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible Supérieures Aucune donnée disponible

Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

# Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** 2 4 1 N/A

# Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Précautions personnelles

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Ne doit pas être reieté dans l'environnement. Précautions environnementales

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

# Manutention et stockage

Manutention Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter de l'équipement de

protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas utiliser d'outils

produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

# Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Acétone	TWA: 500 ppm	TWA: 250 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 500 ppm	TWA: 250 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 2500 ppm
7 10010110	TWA: 1200	STEL: 500 ppm	STEL: 750 ppm	TWA: 1190	STEL: 500 ppm	750 ppm	TWA: 250 ppm
	mg/m³			mg/m³		(Vacated) TWA:	TWA: 590
	STEL: 750 ppm			STEL: 1000 ppm		1800 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
	STEL: 1800			STEL: 2380		(Vacated) STEL:	
	mg/m³			mg/m³		2400 mg/m <sup>3</sup>	
						(Vacated) STEL:	
						1000 ppm	
						TWA: 1000 ppm	
						TWA: 2400	
						mg/m³	
Éthanol	TWA: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 3300 ppm
	TWA: 1880					1000 ppm	TWA: 1000 ppm
	mg/m³					(Vacated) TWA:	TWA: 1900
						1900 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
						TWA: 1000 ppm	_
						TWA: 1900	
						mg/m³	
Aluminium (trioxyde de	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1.0 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) TWA:	
di-)						10 mg/m <sup>3</sup>	
						(Vacated) TWA:	
						5 mg/m <sup>3</sup>	
						TWA: 15 mg/m <sup>3</sup>	
						TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	
Propane	TWA: 1000 ppm		TWA:	TWA: 1000 ppm	:		IDLH: 2100 ppm
				TWA: 1800		1000 ppm	TWA: 1000 ppm
				mg/m³		(Vacated) TWA:	TWA: 1800
						1800 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³
						TWA: 1000 ppm	
						TWA: 1800	
						mg/m³	
Butane	TWA: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm			STEL: 1000 ppm	,	IDLH: 1600 ppm
			STEL: 1000 ppm			800 ppm	TWA: 800 ppm
				mg/m³		(Vacated) TWA:	TWA: 1900
						1900 mg/m <sup>3</sup>	mg/m³

#### <u>Légende</u>

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

## Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de

ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement

ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gantsLe temps de passageÉpaisseur des gantsCommentaires à gantsCaoutchouc butylique> 480 minutes0.5 mmComme testé sous EN374-3Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

# Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**État physique**Liquide Aérosol **Aspect**Blanc

Odeur Aucun renseignement disponible
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun donnée disponible
-44 °C / -47.2 °F

Point d'éclair

-104 °C / -155.2 °F

Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponibleDensitéAucun renseignement disponible

#### **Aluminium oxide, Aerosol Refractory Paint**

Solubilité
Coefficient de partage octanol: eau
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité

Partiellement miscible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Protéger de la lumière du soleil et ne pas

exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Acétone	5800 mg/kg (Rat)	> 15800 mg/kg (rabbit) > 7400 mg/kg (rat)	76 mg/l, 4 h, (rat)
Éthanol	LD50 = 10470 mg/kg OECD 401 (Rat) 3450 mg/kg ( Mouse )	Non inscrit(e)	LC50 = 117-125 mg/l (4h) OECD 403 (rat) 20000 ppm/10H (rat)
Aluminium (trioxyde de di-)	> 5000 mg/kg (Rat) (OECD Guideline 401)	Non inscrit(e)	> 2.3 mg/l 4 h (OECD Guideline 403)
Propane	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	LC50 > 20000 ppm (Rat) 4h
Butane	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	658 mg/L (Rat) 4 h

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Irritation** Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Acétone	67-64-1	Non inscrit(e)				
Éthanol	64-17-5	Non inscrit(e)	Known	A3	Non inscrit(e)	A3
Aluminium (trioxyde de	1344-28-1	Non inscrit(e)				
di-)						
Propane	74-98-6	Non inscrit(e)				
Butane	106-97-8	Non inscrit(e)				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

NTP: (National Toxicity Program)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Peut causer un œdème pulmonaire: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements: Peut entraîner une dépression du système nerveux central

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

# Écotoxicité

.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Acétone	NOEC = 430 mg/l (algae; 96	Oncorhynchus mykiss: LC50	EC50 = 14500 mg/L/15 min	EC50 = 8800 mg/L/48h
	h)	= 5540 mg/l 96h	_	EC50 = 12700 mg/L/48h
	,	Alburnus alburnus: LC50 =		EC50 = 12600  mg/L/48h
		11000 mg/l 96h		
		Leuciscus idus: LC50 =		
		11300 mg/L/48h		
		Salmo gairdneri: LC50 =		
		6100 mg/L/24h		
Éthanol	EC50 (72h) = 275 mg/l	Fathead minnow	Photobacterium	EC50 = 9268 mg/L/48h
	(Chlorella vulgaris)	(Pimephales promelas)	phosphoreum:EC50 = 34634	EC50 = 10800  mg/L/24h
	,	LC50 = 14200 mg/l/96h	mg/L/30 min	-
		_	Photobacterium	
			phosphoreum:EC50 = 35470	
			mg/L/5 min	

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Acétone	-0.24
Éthanol	-0.32
Propane	1.09
Butane	2.31

# 13. Données sur l'élimination

## Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P		
Acétone - 67-64-1	U002	-		

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1950 Nom officiel d'expédition AEROSOLS

Classe de danger 2.1

TMD

No ONU UN1950 Nom officiel d'expédition AEROSOLS

Classe de danger 2.1

<u>IATA</u>

No ONU UN1950

Nom officiel d'expédition AEROSOLS, FLAMMABLE

Classe de danger 2.1

IMDG/IMO

No ONU UN1950 Nom officiel d'expédition AEROSOLS Classe de danger 2.1

# 15. Informations sur la règlementation

# Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Acétone	67-64-1	X	-	Х	ACTIVE	200-662-2	-	-
Éthanol	64-17-5	X	-	Х	ACTIVE	200-578-6	-	-
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1	X	-	Х	ACTIVE	215-691-6	-	-
Propane	74-98-6	Х	-	Х	ACTIVE	200-827-9	-	-
Butane	106-97-8	X	-	Х	ACTIVE	203-448-7	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Acétone	67-64-1	X	KE-29367	X	Х	X	Х	Х	X
Éthanol	64-17-5	Х	KE-13217	X	Х	X	Х	Х	X
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1	Х	KE-01012	X	Х	X	Х	Х	X
Propane	74-98-6	Х	KE-29258	X	Х	X	Х	Х	X
Butane	106-97-8	X	KE-03751	X	X	X	Х	Х	X

# Légende:

## **Aluminium oxide, Aerosol Refractory Paint**

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Acétone	Part 4 Substance		
Éthanol	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		
Aluminium (trioxyde de di-)	Part 1, Group A Substance		
Propane	Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		
Butane	Part 4 Substance		Subject to Monitoring and Surveillance Activities

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

## Autres réglementations internationales

## Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Acétone	-	Use restricted. See item 75.	-
		(see link for restriction details)	
Butane	-	Use restricted. See item 28.	-
		(see link for restriction details)	
		Use restricted. See item 29.	
		(see link for restriction details)	
		Use restricted. See item 75.	
		(see link for restriction details)	

#### Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Acétone	67-64-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Éthanol	64-17-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Propane	74-98-6	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Butane	106-97-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Acétone	67-64-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42
Éthanol	64-17-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y42
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Propane	74-98-6	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Butane	106-97-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation16-mars-2018Date de révision02-avr.-2024Date d'impression02-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité